

ALGÉRIE TELECOM - SPA

Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammédia 16211- ALGER
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083

NIF N° : 000 216 001 808 337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE LA WILAYA DE BOUIRA

Rue Amrouche Mouloud - Bouira

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES**

N° : 07/AT/DOT BOUIRA/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour travaux de :

**« REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DE CABLES
A FIBRE OPTIQUE »**

Le présent projet est constitué d'un (01) seul lot :

Numéro de lot	INTITULE DE PROJET	Distance
Lot 01	Travaux de Réalisation d'Infrastructure d'Accueil Pose et Raccordement de Câbles A Fibre Optique: ENTRE SOUR EL GHOZLANE- OULED SAADI-VSA EL HACHIMIA	15 ,5 km

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises ayant l'une des activités suivantes comme activité principale ou secondaire :

- Ressource en eau ;
- Hydraulique ;
- Voirie et réseaux divers (VRD) ;
- Les travaux publics ;
- Infrastructure passive de télécommunication ;

Selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises issues des dispositifs ANADE et CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06),

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie sept (07) et plus.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelle.

NB :

- 1- Si plusieurs certificats de qualification dans le domaine des ressources en eau, hydraulique, voirie et réseaux divers (VRD), travaux publics, infrastructure passive de télécommunications sont présentés par les entreprises dans le cadre du groupement, le certificat de qualification la plus élevée sera pris en considération lors de la vérification des dossiers d'éligibilité des offres.
- 2- Le soumissionnaire présentant le certificat de qualification et classification professionnelle la plus élevée doit se présenter comme chef de file du groupement sous peine de rejet.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante Algérie Télécom à l'adresse suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD BOUIRA

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence **460 BOUIRA**, d'un montant de **cinq mille dinars (5000,00 DA)** non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte ayant les identifiants (RIB) : N° **001004600300000173/02**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, constitué avant le retrait du cahier des charges, ce dernier doit être retiré par le mandataire chef de file, ou par l'un des membres du groupement.

PRESENTATION DES OFFRES :

- **Le dossier administratif** comprend un (01) original (**format papier**) plus le dossier en **format électronique** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif
- **L'offre technique** comprend un (01) original (**format papier**) plus l'offre en **format électronique** insérée dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique
- **L'offre financière** comprend un (01) original (**format papier**) plus l'offre en **format électronique** insérée dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

Appel d'offres N°07/2025
« REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DE
CABLES A FIBRE OPTIQUE »

Adresse : Rue Amrouche Mouloud Bouira

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 13h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **13h00** à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D - BOUIRA

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.

